

TULLE mag

#151

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE · N° 151 · DÉCEMBRE 2020 / JANVIER 2021 · WWW.AGGLO-TULLE.FR



LA CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES

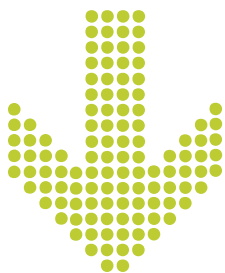


Noël en Lumières

en décembre 2020,
Tulle s'illumine...

www.agglo-tulle.fr

www.agglo-tulle.fr



éditorial



● Noël en lumières : la cathédrale de Tulle s'est parée d'un décor enchanté pour le plus grand plaisir des grands et des petits. (Photo Jacques Spindler)

Regarder vers l'avenir

Les décorations et illuminations installées dans notre ville vous apporteront, je l'espère, un peu de baume au cœur au terme de cette année difficile à vivre pour tout le monde.

Difficile pour les personnes malades, isolées et les résidents des EHPAD ; difficile pour les personnes touchées par la précarité ou par le chômage ; difficile pour les commerçants, en particulier les restaurateurs et les cafetiers ; difficile pour les professionnels du spectacle, pour les clubs sportifs...

Difficile aussi parce que les deux confinements ont mis à mal les liens sociaux, la convivialité que l'on reconnaît comme une des qualités des Tullistes.

Une année particulièrement douloureuse pour tous les salariés de BorgWarner qui, après le premier coup de massue de juin, en ont reçu un second en ce début décembre en apprenant que le groupe belge, finalement, renonçait à reprendre l'usine d'Eyrein. Nous serons à leur côté, nous poursuivrons nos efforts. Il faut continuer à y croire.

SOIGNER POUR CICATRISER

Ici comme partout dans le monde, cette année laissera des traces profondes, des blessures. L'Etat, je l'espère, fera son devoir pour les soigner et les cicatiser. La Ville continuera à le faire à la mesure de ses moyens. Je tiens ici à remercier les agents municipaux pour leur engagement au service des Tullistes. Je veux aussi saluer l'action de vos élus, qui oeuvrent pour améliorer votre quotidien et préparer l'avenir.

Les festivités habituelles ont dû être annulées, du spectacle de Noël au repas des aînés. Les tickets de repas pour nos anciens, les tickets de cinéma à récupérer dans les commerces, les illuminations dans la Ville sont là pour atténuer la morosité que beaucoup partagent.

Et nous n'en avons pas encore fini avec l'épidémie. Pour que les contraintes se desserrent aussi vite que possible, nous devons toutes et tous continuer à appliquer les règles sanitaires, même pour Noël. Il faudra attendre encore un peu pour les vaccins, mais il n'y a pas d'autre issue.

À chacune et à chacun de vous, à toutes celles et tous ceux qui ont souffert de l'épidémie, et aussi à notre ville, je souhaite une bonne année 2021, une année plus heureuse.



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Ce journal a été mis en impression le 1^{er} décembre 2020. Il ne prend pas en compte des éventuelles nouvelles mesures sanitaires décidées par l'Etat au-delà de cette date.



- Les équipes du Centre technique municipal poursuivent leurs actions sur le terrain en respectant les consignes sanitaires.

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

LES MISSIONS SE POURSUIVENT

L'équipe du Centre municipal de santé poursuit ses rendez-vous et la prise en charge de patients de manière habituelle durant cette crise sanitaire.

Lors du premier confinement, les trois médecins généralistes avaient mis en place une organisation particulière, notamment pour les patients présentant les symptômes de la Covid 19. Cette fois-ci, les professionnels ont souhaité maintenir leurs activités pour assurer le fonctionnement habituel et recevoir, dans des délais raisonnables, la patientèle composée aujourd'hui d'une majorité de Tullistes. Ils sont équipés de protection individuelle et assurent des conditions d'accueil dans le respect du protocole sanitaire. Les médecins assurent aussi, en plus de leur service, des gardes aux côtés de leurs confrères du privé.

 7 rue Louisa-Paulin. Contact : 05 55 20 51 70

CONFINEMENT

Les services municipaux s'adaptent

Face à la situation sanitaire inédite qui persiste, la Ville de Tulle mobilise l'ensemble de ses moyens et les services municipaux adaptent leur fonctionnement* pour assurer la continuité du service public.

Pour ce deuxième confinement, contrairement au premier, les services de la mairie fonctionnent normalement. La direction organise une réunion de suivi une fois par semaine afin de veiller au bon fonctionnement de la collectivité. « Notre objectif est d'adapter nos services aux nouvelles contraintes sanitaires tout en poursuivant nos missions de service public. L'usager ne doit pas être pénalisé », souligne Laurent Siblot, directeur général des services.

Actuellement, les agents des services fermés au public viennent en renfort sur certains sites. Ainsi, les éducateurs sportifs accompagnent la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires et de garderie. Les agents assurant le gardiennage et l'entretien des équipements sportifs et celui de la salle de l'Auzelou ont été redéployés pour renforcer les équipes d'entretien des sites scolaires. Certains ont également été positionnés à la Résidence de Nacre pour limiter les entrées des personnes extérieures.

Autre exemple : le service population vient en renfort du CCAS en se chargeant ponctuellement des appels téléphoniques dans le cadre du registre des personnes isolées. La plateforme d'accueil de la mairie poursuit ses missions habituelles et favorise la prise de rendez-vous pour limiter le croisement du public, tout comme l'accueil du CCAS.

Les cours à distance sont également de nouveau proposés aux élèves du Conservatoire qui ne les accueillent plus en présentiel (sauf les classes à horaires aménagés du collège Clemenceau et les élèves de 3^e cycle).

** Cet article ne prend pas en compte des éventuelles mesures décidées au-delà du 27 novembre par l'Etat.*

Ça s'est passé à Tulle



Les agents de la Police municipale patrouillent en journée ou en soirée, de manière aléatoire afin de veiller à la tranquillité urbaine.


SERVICE SÉCURITÉ - DOMAINE PUBLIC

Prévention, sécurité et proximité

Créée le 1^{er} février suite au Conseil municipal de décembre 2019, la police municipale, sous la direction de Benoît Delporto, compte aujourd'hui quatre agents.

A pied en cœur de ville, à vélo ou en voiture, ces agents arpentent les rues et les quartiers pour assurer la tranquillité des Tullistes. Leurs missions, réparties en deux catégories (police judiciaire et police administrative), consistent à surveiller l'espace public, à lutter contre l'insécurité et les incivilités, ainsi qu'à protéger les populations les plus fragiles. Ils travaillent en lien permanent avec Didier Peuch, le médiateur de la Ville, et Martine Maison, la médiatrice de rue. Ce travail de proximité est indispensable dans une ville comme Tulle. Les policiers municipaux peuvent rédiger une main courante enregistrée par le commissariat, mais ils ne peuvent pas procéder à un dépôt de plainte. Ils ne sont pas armés ni chargés du maintien de l'ordre, qui reste la prérogative de la police nationale. Une convention a été signée avec le commissariat dans le but d'établir une communication régulière et efficace entre les deux services.

La période d'urgence sanitaire actuelle, combinée au plan Vigipirate relevé au niveau Urgence Attentat, fait endosser aux policiers municipaux de nouvelles missions. Outre leurs tâches quotidiennes, ils patrouillent aux abords des sites scolaires, travaillant en parfaite synergie avec la police nationale. Si besoin, ils peuvent contrôler les attestations dérogatoires de déplacement et verbaliser pour le non-port du masque. Leur crédo : la pédagogie. Expliquer et dialoguer avant tout, mais ces actions préventives de proximité peuvent toutefois devenir répressives.


 Police municipale, 10 rue Félix-Vidalin, 05 55 26 64 61

PRATIQUE

COLLECTE DES DÉCHETS

Le service prévention, tri et collecte des déchets de Tulle aggro poursuit ses missions habituelles.

Le ramassage des déchets est effectué 6 jours sur 7 selon des horaires adaptés. Les collectes en porte-à-porte ont lieu le matin entre 5h et 12h (attention, les horaires de passage ne sont pas fixes). La déchetterie de Mulatet fonctionne normalement du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermée le jeudi). Pour veiller à la sécurité du public, les agents de Tulle aggro effectuent un rappel des consignes à l'entrée des déchetteries. La déclinaison d'identité sur un cahier de passage est exigée avant d'entrer sur les sites, afin d'assurer la traçabilité des personnes en cas de contamination à la Covid 19. Pensez à vous munir d'une attestation de déplacement et cochez la case « se rendre dans un service public » jusqu'au 15 décembre.

 Toutes les informations sur le tri, le ramassage des ordures et sur les déchetteries sur le www.agglo-tulle.fr



2000 FOIS MERCI

Depuis l'annonce du port du masque obligatoire pour les enfants dès 6 ans, les couturier.e.s amateurs s'activent pour confectionner des masques lavables. Au départ, des masques de « secours » ont été offerts aux écoles de Tulle, puis, grâce à leur engagement, les bénévoles ont pu fournir gratuitement deux masques lavables à chaque écolier tulliste (soit environ 2000 masques).

NOËL EN LUMIÈRES

POUR QUE LA MAGIE OPÈRE...

Cette année, au vu des conditions sanitaires, la municipalité et les associations de commerçants ont pris la décision d'annuler les animations prévues pour les fêtes.

Cependant, la Ville compte bien faire briller les yeux des petits et des grands durant cette période si particulière. En plus des nombreuses illuminations, les élus ont souhaité proposer des projections lumineuses sur différentes façades en ville. Le clocher de la Cathédrale sera paré de ses habits de lumière grâce à des images projetées tout comme en deux points de l'avenue Victor-Hugo.

La Ville proposera également un passage motorisé (et musical) du Père Noël dans les rues **les 22 et 23 décembre** de 15h à 18h30 et le **jeudi 24 décembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h (société A2 Events). De la féerie et un peu de magie égayeront la Ville et ses artères commerçantes pour le plus grand plaisir des grands et des petits.

TOUS AU CINÉMA !

La Ville, en partenariat avec Véo ciné et les associations de commerçants, offre 1500 tickets de cinéma à 1€. Ces tickets valables du 16 décembre au 4 mai 2021, à 1€ (à payer pour chaque place en caisse du cinéma Véo Tulle) sont à retirer chez vos commerçants de proximité participant à l'opération.

2 H DE STATIONNEMENT GRATUIT !

Pour faciliter vos achats chez les commerçants de proximité, la mairie renouvelle l'opération « 2 heures de stationnement gratuit » sur la voirie tout le mois de décembre (valable une fois par jour, par immatriculation et non-fractionnable). Le stationnement est également gratuit tous les jours de 12h à 14h, et les samedis et jours fériés, y compris au parking Souletie.

 Toutes les infos sur www.agglo-tulle.fr

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Ils s'adaptent à la situation

Les commerçants de Tulle se sont adaptés aux nouvelles contraintes sanitaires afin de poursuivre malgré tout une activité durant ce second confinement.



• La Ville, mobilisée aux côtés des commerçants, leur a proposé la création d'une plateforme numérique de commandes 100% tulliste.

Beaucoup d'entre eux ont mis en place un système de « clic et collecte » pour un retrait des commandes au magasin. Téléphone, email ou réseaux sociaux, de nombreux moyens ont été mis à la disposition des clients pour maintenir le lien et garantir un service à l'approche des fêtes. Clic et collecte, drive, livraison, vente en ligne... de nombreuses initiatives ont vu le jour en ville, comme par exemple la mise en place d'un point de retrait collectif pour les commandes place Gambetta. Une initiative du collectif des Enthousiastes (association de commerçants) en partenariat avec l'association La Cité de l'accordéon.

Une mobilisation de l'ensemble des acteurs soutenus par la Ville de Tulle qui, de son côté, a mis à disposition ses outils de communication pour relayer les informations (site internet, affichage urbain, communiqués de presse) et référencer la liste des restaurateurs assurant un service de vente à emporter sur le site internet.

Après leur réouverture, le maire a autorisé les commerces à ouvrir tous les dimanches du mois de décembre.



TOUS MOBILISÉS !

Suite à l'annonce du second confinement, Bernard Combes, accompagné de représentants des commerçants de Tulle et des chambres consulaires, a été reçu par Madame la Préfète. Il a plaidé la cause des commerces de centre-ville et dénoncé l'injustice qui leur était faite face à la grande distribution.

SOCIAL

Registre des personnes âgées et/ou vulnérables


Canicule, grand froid, épidémie... ne restez pas seul ! Si vous êtes âgé de plus de 65 ans ou en situation de handicap, pensez à vous inscrire sur ce registre.

La Mairie de Tulle, via son Centre communal d'action sociale, tient un registre des personnes les plus fragiles et isolées, sans famille ou entourage proche. Ce registre recense les personnes résidant à leur domicile qui se sont fait connaître ou ont été inscrites par un tiers. Il a pour but de maintenir gratuitement un contact régulier avec ces personnes. Aujourd'hui, le CCAS fonctionne normalement. Il est en mesure de délivrer les aides et a réactivé ce registre dans le cadre de ce reconfinement. Il peut également, si besoin, fournir des masques aux personnes fragiles ou en situation de précarité.

UN CADEAU À LA CARTE

Tous les ans, en janvier, la Ville de Tulle invite les personnes âgées de plus de 67 ans à un repas convivial. Cette année, afin de respecter les mesures sanitaires imposées par l'Etat et pour préserver la santé des anciens, la municipalité a décidé, à regret, d'annuler ce repas.

Néanmoins, les élus ont souhaité proposer aux aînés une alternative conviviale : la remise d'un bon de 20 € à utiliser dans les restaurants tullistes partenaires d'avril à juin 2021. Pour en bénéficier, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS (la date sera communiquée prochainement) en fournissant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent. Les critères sont les mêmes que pour le repas des aînés : être tulliste, avoir 67 ans révolus, sur inscription obligatoire et sans condition de ressources.

 **CCAS, 25 quai Gabriel-Péri, Maison de la solidarité, 3^e étage. Lundi de 14h à 17h et mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. renseignements : 05 55 21 73 18**



DON DU SANG

FAITES UN GESTE DE SOLIDARITÉ

A l'heure du deuxième confinement, vous êtes nombreux à vous poser des questions sur le don de sang dans le contexte actuel de la seconde vague de coronavirus. Les citoyens sont autorisés à se déplacer sur les lieux de collectes (sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19 au cours des 15 derniers jours). Les dons de sang sont vitaux et indispensables pour soigner les patients. En une heure, vous pouvez sauver trois vies ! A Tulle, la prochaine collecte est organisée **mardi 12 janvier de 8h à 13h30**, salle Marie-Laurent, uniquement sur rendez-vous : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>



COLLECTE DE SAPINS SAISON 2

Cette année encore, la Ville et Tulle agglomération mettent à disposition des Tullistes six points de collecte de sapins du 28 décembre au 25 janvier. Retrouvez la carte des points de collecte sur le site www.agglo-tulle.fr et venez déposer vos sapins gratuitement pour leur offrir une seconde vie (paillage).

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

BOUTIQUE DE NOËL

16 créateurs locaux exposent leurs œuvres : céramistes, peintres, plasticiens, sculpteurs, graveur, créateurs textile. Des idées de cadeaux originales et uniques, à tous les prix. Entrée libre dans le respect des mesures sanitaires.

Jusqu'au **24 DÉCEMBRE**, la Cour des Arts, 2 rue des Portes Chanac

www.lacourdesarts.org

LES FABRIQUES DE DEMAIN

Les enfants des ateliers de la Cour des Arts exposent leurs créations, des structures en carton et argile, à la vitrine expérimentale du Point G.

Jusqu'au **31 DÉCEMBRE**, vitrine du Point G, Place Mgr Bertheaud

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Vos producteurs de bon goût, Marjorie et François Tavé, ont ouvert une boutique le temps des fêtes avec de nombreux produits locaux.

31bis avenue Victor-Hugo. Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h30

www.producteurdebongout.com/epicerie-locale/

COULEURS EN FORMES

Dans le cadre de la biennale de la petite enfance, venez découvrir l'univers de Gay Wegerif. Entrée libre dans le respect des gestes barrières.

Jusqu'au **30 JANVIER**, hall d'entrée médiathèque Éric-Rohmer, av Winston-Churchill



- Le coût du projet immobilier est de 582 400€, pour la société Polygone qui a bénéficié de subventions dont une exonération du foncier par la municipalité.

CŒUR DE VILLE

A louer !

Les travaux de réhabilitation au 32 rue de l'Alverge se terminent. Ils ont permis la création de trois appartements flambant neufs.

La société Polygone, maître d'ouvrage, a coordonné le travail des entreprises pour finaliser ce chantier particulièrement délicat, situé entre deux bâtiments et dans une rue étroite. Un projet mené à terme grâce au dispositif Action cœur de Ville. L'architecte Jean Mouly a dû tenir compte de différents paramètres dans la conception de ce projet immobilier : la conservation de la façade avant, l'implantation d'ouvertures à l'arrière pour l'apport de lumière naturelle et la création d'un étage supplémentaire (pose d'une charpente). Aujourd'hui, Polygone met en location ces trois appartements neufs (78 à 84 m²) composés d'une pièce de vie avec terrasse (salon, cuisine), d'un cellier et de deux chambres (de 11 à 14 m²). Chaque appartement bénéficie également d'un garage commun, de deux places de stationnement et d'une cave individuelle.

- Renseignements Polygone au 05 55 86 25 69 (loyers plafonnés, sous conditions de ressources)



MASSIF À CROQUER

Les agents du service des espaces verts ont planté 650 plants de végétaux comestibles : fraisiers, groseilliers, cassis, myrtilliers, thym, romarin, oseille et goyaviers du Brésil (Feijoa) qui sont venus agrémenter la place Lovy. Une fois à maturation, ces plantes ou leurs fruits pourront alors être cueillis et partagés par les Tullistes. Cette cueillette urbaine pourra se poursuivre à l'avenir dans d'autres espaces en ville...

VIABILITÉ HIVERNALE

Priorité à la sécurité

Du 27 novembre au 5 mars, les services techniques de la Ville établissent un planning d'astreinte afin d'intervenir si les conditions météo l'exigent (neige, verglas).

Le plan de viabilité hivernale prévoit l'intervention d'une équipe mécanisée dès 4h du matin si besoin pour dégager les axes principaux : pôles d'activités et services d'assistance. Des agents pourront être déployés pour traiter manuellement les accès aux écoles et les rues secondaires.

Les particuliers qui le souhaitent peuvent récupérer gratuitement de la pouzzolane au Centre technique de Mulatet les mardis de 14h à 17h (contenant non fourni).



j'aime
mon
QUARTIER

ALIMENTATION

MARCHÉS MAINTENUS

A Tulle, les marchés hebdomadaires de la gare et de la Cathédrale sont maintenus dans le respect des règles sanitaires.

Une bonne nouvelle à l'approche de Noël pour effectuer comme chaque année vos achats de produits locaux de qualité. Les commerçants non sédentaires respectent depuis le début de la crise sanitaire les règles de protection. Les stands sont sécurisés avec de la rubalise ou du plexiglass, le port du masque est obligatoire et les gestes barrières de rigueur (affichage à l'entrée de chaque marché). Une trentaine de stands à la gare et plus de soixante-dix à la Cathédrale proposent une grande diversité de produits. Rendez-vous donc les mercredis et samedis pour régaler votre famille.



TOUS À QUAI !

Le quai Continsouza rénové a été inauguré vendredi 2 octobre, en présence des élus de la Ville et des partenaires institutionnels. Les travaux, débutés en 2019, ont permis de créer un cheminement sécurisé du Pont des Carmes à l'espace commercial Citéa, les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été réhabilités, les murs de soutènement repris et une voie verte pour les cyclistes et les piétons a été créée.

HOMMAGE

JEAN-CLAUDE PEYRAMARD

Jean-Claude Peyramard est décédé le 13 octobre dernier à l'âge de 70 ans. Les élus de la Ville de Tulle saluent son engagement politique au service de tous les Corrèziens.

Un hommage républicain a eu lieu le 16 octobre à Saint-Hilaire-Peyroux, son village natal, dont il fut le maire pendant 27 ans. Un moment de recueillement émouvant et sincère, autour de ses proches, qui a permis de revenir sur sa personnalité et son engagement politique. En 1994, il est élu Conseiller général du canton de Tulle Campagne Nord, puis Conseiller départemental du canton de Naves en 2015. La commune de Saint-Hilaire-Peyroux adhère en 1996 à l'agglo de Tulle, Jean-Claude Peyramard devient alors conseiller communal et s'engage une fois de plus pour son territoire.

Les élus de la Ville de Tulle présentent à son épouse Chantal, à ses fils et à l'ensemble de sa famille leurs plus sincères condoléances.



Photo Maire de Saint-Hilaire-Peyroux




IDÉE CADEAU

Tous à bord du Transcorrèzien

Magalie Toulzat invite les joueurs à un voyage ludique à bord des locomotives à vapeur avec son jeu de plateau.

Une création originale et unique autour de l'histoire de la ligne de tramways de la Corrèze au début du 20^e siècle. Le but du jeu : relier Tulle à Ussel, à bord du Transcorrèzien, en suivant 110 cases (équivalent aux 110 km du Tacot) mais attention à la case déraillement... En trois manches, le vainqueur est celui qui amène le plus de voyageurs au terminus. « J'ai voulu créer ce jeu en souvenir de tous ceux qui ont travaillé sur cette ligne, explique Magalie Toulzat. Je me suis appuyée sur le travail de mon père ainsi que sur différents ouvrages pour l'élaboration des questions. C'est une ligne mythique, le Président Poincaré était venu inaugurer le viaduc des Rochers Noirs en 1913 ».

 Renseignements et réservation magalie.toulzat@orange.fr ou 06 32 32 80 52. 39€ la boîte de jeu (dès 8 ans, 2 à 6 joueurs)



BIENVENUE AU NOUVEL ÉLU !

Pierre Desjacques intègre le Conseil municipal suite à la démission de Nathalie Thyssier. Cet ancien commerçant tulliste souhaite s'investir au sein de la municipalité et participer à l'élaboration des projets de la Ville (aménagement urbain). Pour lui, il est important que les élus concertent et associent davantage les commerçants dans la prise de décisions.



o Vue générale du quartier de Souilhac Route de Brive fin du XIX^e siècle – AM de Tulle

CULTURE

UN JOUR, UNE ŒUVRE...

L'équipe du Pôle musées innove et propose au public de découvrir ses collections à travers son premier calendrier de l'avent.

Depuis le 1^{er} décembre, 24 œuvres «coup de cœur», issues des réserves des musées, qui pour la plupart n'ont jamais été mises en avant, sont présentées quotidiennement sur le Facebook de la Ville. Peintures, sculptures, dentelles, partitions, accordéons, armes, etc. Chaque jour, un membre de l'équipe présente de manière personnelle une œuvre choisie parmi les collections.

Dès le 15 décembre, le musée rouvrira ses portes (dans le respect du protocole sanitaire) et invite le public à découvrir l'exposition Traits résistants jusqu'à la fin du mois. Des ateliers autour de la BD seront également proposés aux enfants durant les vacances scolaires (programme définitif sur www.agglo-tulle.fr).

HISTOIRE DE NOS RUES

Rue du Docteur Valette

La voie rejoignant la rue des Martyrs à la Route départementale 1089, encore communément appelée aujourd'hui Route de Brive, porte le nom de rue du Docteur Valette depuis le 22 mai 1905.

Le choix de cette dénomination, adoptée par la municipalité Tavé, était destiné à rendre hommage au docteur Jean Valette (Tulle 2 janvier 1853 – 16 septembre 1897), membre du Conseil municipal depuis 1892 et élu 1^{er} adjoint lors du deuxième mandat de Jean Tavé en 1896.

Fils de canonnier de la Manufacture d'Armes de Tulle, Jean Valette opte pour la médecine et s'installe dans sa ville natale, où il réside place Carnot.

Lors de l'ouverture de la séance du Conseil municipal du 19 novembre 1897, quelques jours après son décès, Jean Tavé rend un vibrant hommage à son proche collaborateur et ami, « reconnu pour ses ardentes convictions républicaines et son dévouement aux intérêts de la Cité ».

Cependant, c'est lors de sa séance du 22 mai 1905, que le Conseil municipal décide de répondre positivement à une demande faite par la section locale de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, d'attribuer le nom du docteur Valette à la Route de Brive.

Jean Valette est alors présenté comme « un des chefs les plus respectés du Parti républicain de Tulle, apôtre de la laïcité, un administrateur capable, un médecin de talent ». Fervent défenseur de la laïcité, c'est à ce titre qu'il relance au mois de juin 1893 puis en 1896 le débat, déjà entamé en 1881 par la municipalité Charain, visant à supprimer la procession de la Lunade. Pendant ses mandats il a su mettre au profit de la commune son expertise et son dévouement, notamment lorsqu'il s'est engagé avec force, en janvier 1893, pour faire vacciner la population tulliste, alors touchée par une épidémie de variole.



A compter du 15 décembre, le service des Archives accueille le public sur rendez-vous au 05 55 21 73 02



21^e FESTIVAL PHOTO

Initialement prévue en novembre, l'exposition photos se déroulera finalement, si les conditions sanitaires le permettent, du 9 au 17 janvier 2021, salle Latreille avec, en invité d'honneur, Alain Trouilly et sa série de photos sur le thème des migrants. Le public pourra découvrir plus de 400 clichés sélectionnés par l'ASPTT. (« Moisson », photo Alain Loseille)



TULLE BRIVE
NATURE

**DIMANCHE
4 AVRIL 2021**

DANS LE SENS
BRIVE > TULLE

TRAIL

- 81 km*
- 28 km**
- 13 km
- 5 km

VTT

- 65 km
- 34 km
- 17 km

RANDO

- 35 km
- 25 km
- 11 km

CYCLO

- 92 km
- 66 km

* Qualificatif pour une épreuve de UTMB (CCC). Départ 5h30
** Label Trail Tour National

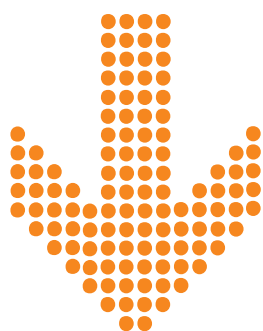
latullebrivenature.com





LA CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES

Du projet scientifique et culturel à l'ouverture, l'aménagement d'un nouveau musée se déroule en plusieurs étapes, celle des travaux qui va permettre la transformation du bâtiment de l'ex-Banque de France et, en coulisses, celle du choix des objets à exposer. Tulle mag vous propose un point d'étape sur la réalisation de ce futur équipement culturel, un des projets phares d'Action coeur de Ville.



LA CITÉ DE L'ACCORDEON ET DES PATRIMOINES

○ Maquette 3D réalisée par l'agence Terreneuve.
(Visuel Terreneuve architectes)

Début novembre, les travaux de désamiantage ont commencé dans les anciens locaux de la Banque de France. Durant un mois, l'entreprise en charge des travaux a retiré l'amiante présente dans les colles des sols, les tuyaux, les protections de la chaufferie... Une première étape avant le démarrage du gros œuvre qui commencera en début d'année. La démolition des garages (à l'arrière du bâtiment) et de l'ancienne cuisine va permettre de libérer les espaces pour la construction du futur auditorium et de la cage d'ascenseur (à droite du bâtiment).

A l'intérieur, certaines cloisons vont être retirées pour réaménager les espaces et les planchers vont être repris (parquets et mosaïques conservés). La couverture va également être totalement déposée pour être contrôlée et les ardoises endommagées seront remplacées par des ardoises de Travassac. Menuiserie, plomberie, électricité, tous les corps de métiers vont être mobi-

lisés pendant environ 17 mois (20 entreprises retenues). Une véritable fourmilière va donc s'activer ces prochains mois pour adapter le bâtiment à sa nouvelle fonction. Des mesures seront prises afin de limiter l'impact du chantier sur la vie du quartier.

« Avec le démarrage des travaux, nous avons engagé, avec les élus en charge du dossier Cœur de Ville, une réflexion sur la rénovation du quartier, précise Christiane Magry, adjointe au maire en charge de la Culture. Nous souhaitons que la création de cet équipement culturel, au cœur du centre ancien, permette de renforcer son identité patrimoniale et son attractivité ».

EN COULISSES, LES ÉQUIPES AVANCENT !

Pendant ce temps, en coulisses, les équipes du Pôle musées poursuivent la sélection des objets qui prendront place dans ce nouvel espace d'exposition. « Sur la base de l'aménagement proposé par le scénographe, nous sommes en train de faire la programmation des objets par vitrine,

explique Karine Lhomme, directrice du Pôle musées. La future Cité de l'accordéon et des patrimoines sera composée de mobilier muséographique et d'outils numériques (audioguides, écrans tactiles). Le

Karine Lhomme et Sophie Ballut (régisseuse au Pôle musées) les ressortent un à un méthodiquement : « nous établissons une fiche précise par instrument, explique la directrice. Mesures, éléments du décor,

Le choix des objets conditionne toute la scénographie des vitrines

choix des objets conditionne toute la scénographie des vitrines ». Un lieu culturel vivant où la richesse des fonds documentaires sera présentée tout au long de la visite (musiques, images et témoignages). Cette ressource sera également consultable sur place grâce à des postes d'écoute, de visionnage et des écrans tactiles. Un passage au numérique indispensable pour valoriser les savoir-faire identitaires de Tulle.

Plus de 500 accordéons attendent aujourd'hui dans les réserves de retrouver la lumière des projecteurs.

opérations de restauration minimales à prévoir avant la mise en exposition. Ce travail nous permet de faire une sélection des objets, d'envisager leur positionnement dans les vitrines, leurs supports et si besoin de programmer des restaurations. Si toutefois des interventions étaient nécessaires, elles seraient minimales. A l'intérieur d'une même vitrine, nous identifions les objets-phares qui doivent être particulièrement mis en valeur et ceux que le visiteur pourra interroger à l'aide de son audioguide ». Ce travail au plus près des collec-



La société Alara a démarré les travaux de désamiantage dans les locaux de l'ancienne Banque de France. Les travaux de gros oeuvre commenceront au début de l'année 2021.

LES CHIFFRES / CLES

6,4

MILLIONS D'EUROS HT SERONT NÉCESSAIRES POUR AMÉNAGER LE SITE. UN PROJET SUBVENTIONNÉ À HAUTEUR DE 80%

850

M² SERONT DÉDIÉS AUX EXPOSITIONS TEMPORAIRES ET PERMANENTES, SUR LES 1 300 QUE COMPTE LE BÂTIMENT

134

PLACES ASSISES DANS L'AUDITORIUM POUR ASSISTER À DES CONFÉRENCES ET DES CONCERTS

15 000

EUROS ONT ÉTÉ RECUEILLIS LORS DE LA PREMIÈRE VENTE AUX ENCHÈRES

50

OBJETS SERONT COMMENTÉS PAR L'AUDIOGUIDE SUR L'ENSEMBLE DES PARCOURS

RENCONTRE AVEC L'



OLIVIER FRAISSE,
AGENCE TERRENEUVE (Photo Terreneuve)

ARCHITECTE

TULLE MAG: Quels sont les axes que vous avez définis pour la réalisation du projet architectural ?

La Cité de l'Accordéon et des Patrimoines est indissociable de la Ville de Tulle. Elle abrite des collections très diverses liées à des savoir-faire locaux, elle s'implante dans un secteur patrimonial, dans l'ancien bâtiment de la Banque de France et s'inscrit dans un contexte culturel marqué par les Nuits de Nacre. L'enjeu consistait donc à concevoir un projet à même de donner une cohérence à ces diverses dimensions potentiellement opposées. Plusieurs directions ont été identifiées comme essentielles par notre équipe, comme l'ouverture du musée sur la ville avec la création d'un parvis à l'avant (pour accueillir des manifestations extérieures par exemple), et la création d'une salle d'exposition temporaire connectée à un autre espace : l'auditorium (pour des concerts ou des conférences). Des extensions du bâtiment principal sont également prévues afin de permettre la circulation du public et de conserver un espace d'exposition suffisant. Ces éléments d'architecture en bois de Douglas (auditorium, rampe et ascenseur) apportent une touche de modernité au bâtiment tout en conservant son cachet initial. La terrasse au premier étage sera également accessible à tous, en lien avec l'espace d'exposition et le jardin.

TULLE MAG: Quel était l'objectif de la réunion publique en février 2020 ?

Il était important que les Tullistes s'approprient ce projet en lien avec l'histoire de leur ville. Cette présentation publique a permis d'expliquer notre démarche, nos choix architecturaux et scénographiques. Il ne s'agira pas d'une simple présentation d'objets, les savoir-faire artisanaux, industriels et artistiques seront au cœur de la visite, dans une mise en scène moderne et vivante. Cette présentation et la communication autour du projet permettent aux habitants de s'approprier ce nouvel espace, avant même son ouverture. L'intégration du musée dans ce quartier est aussi un vrai enjeu pour la ville. Il a un rôle majeur à jouer sur les futurs choix d'aménagements et sur l'attractivité de la ville. Il sera connecté à l'espace urbain, à la vie du quartier et permettra de développer une vraie offre touristique.

TULLE MAG: Comment travaillez-vous avec l'équipe du Pôle culture ?

Le projet muséographique se fait en simultané avec le projet architectural. Nous construisons ce projet à trois : l'agence Terreneuve qui pilote et dessine le projet architectural, le cabinet Expositif qui conçoit la scénographie des lieux et la conservatrice qui sélectionne les objets. Nous sommes venus à plusieurs reprises sur site et nous nous réunissons régulièrement. Nous travaillons à partir de simulations en 3D ou en 2D afin de mettre en relation les dessins avec les lieux et de visualiser les objets dans les vitrines. Une mise en perspective indispensable pour la poursuite du projet.



- Ce manuscrit d'Eugène Sabion est une partition du XIX^e siècle, qui se trouvait dans un coffret sous l'instrument et qui sera visible dans le futur musée.

tions permet parfois d'en redécouvrir l'intérêt. Ce fut le cas pour des objets acquis lors de ventes aux enchères en 2003 (non photographiés et détaillés dans les fiches de renseignements). L'équipe a ainsi retrouvé un ensemble complet rare et bien conservé. Il se compose d'un coffret de transport en bois habillé intérieurement de velours vert. Une ouverture sur le devant permet d'accéder à l'accordéon, et en-dessous, dans un compartiment aménagé, un sommier de rechange. Une telle pièce aura toute sa place dans la vitrine consacrée aux instruments de la période romantique.

Ce recensement permettra donc d'établir la liste des instruments exposés. Aujourd'hui, si l'accordéon fait l'objet d'une attention particulière, cela s'explique par l'importance du travail d'appropriation d'objets restés au secret pendant des années, les deux autres parcours permanents (celui de la dentelle et celui des armes) bénéficiant d'une plus grande visibilité. La présence d'un espace dédié aux expositions temporaires permettra de valoriser les collections et fonds qui ne sont pas traités dans les parcours permanents (événements du 9 juin, Résistance...).

L'équipe sélectionne progressivement les éléments iconographiques (partitions, images, enregistrements, interviews...) qui pourront enrichir l'histoire de tels ou tels objets via l'écran tactile et l'audio-guide.

Fin novembre, une réunion de travail a eu lieu avec le scénographe Pascal Payeur (cabinet Expositif). L'équipe du Pôle musées a pu lui proposer une première sélection d'accordéons afin qu'il puisse lui soumettre une ou deux vitrines finalisées. Un travail de pré-sélection



● L'équipe du Pôle musées a installé un studio photo afin d'effectuer les différentes prises de vue pour la sélection des objets.



● Accordéon dans son coffret avec sommier de rechange. Facture anonyme, XIX^e siècle.

a également eu lieu pour les objets de l'espace introductif (mur composé de différents objets issus des réserves et liés à l'histoire de la ville). Une liste des objets « manquants » dans le parcours accordéons a par ailleurs été établie, par exemple pour la partie sur l'anche libre. Karine Lhomme effectue donc en parallèle un travail de repérage auprès d'autres établissements pour obtenir un dépôt permanent pour les objets manquants.

La construction des autres parcours se fera par la suite. Le travail effectué pour l'exposition « Une vie à la Manu » a permis de réaliser une partie de la sélection des armes qui composeront le troisième parcours dédié à ce savoir-faire identitaire. Pour le parcours dentelle, l'équipe du musée ne

dispose pas dans ses fonds de témoignages des dentellières. Un travail de recueil va donc être fait pour compléter l'exposition permanente.

LES NUITS DE NACRE

Dans ce musée, le visiteur terminera sa visite du parcours accordéons en s'immergeant, à l'aide d'un dispositif audiovisuel, dans l'ambiance des Nuits de Nacre. Une salle sera entièrement dédiée à ce festival tulliste incontournable : « Nous allons lancer un appel d'offres dès le début de l'année pour que cet espace bénéficie d'une création audio et vidéo spécifique, confie la directrice. L'idée est de plonger le visiteur au cœur du festival, son ambiance, ses artistes phares, son histoire au cœur de la ville ».

Cet événement culturel aura donc une place de choix dans la future Cité de l'accordéon et des patrimoines. Pour l'élué à la Culture, il est indispensable de mettre en lumière 30 ans de festival : « il faut saluer la longévité de ce festival populaire. Hormis cette année, le festival a toujours eu lieu à Tulle et il est toujours très attendu. C'est un moment fédérateur, où l'on retrouve tous les âges et tous les styles. L'accordéon a évolué au fil du temps et il accompagne aussi bien le jazz, le classique, que les musiques actuelles... Cette Cité permettra aussi aux Tullistes de s'approprier davantage l'histoire de leur ville et d'attirer un large public passionné d'accordéons, de dentelle ou d'armes ».

LES
INFOS
EN
PLUS

DÈS OBJETS À VOIR DÈS MAINTENANT

L'année 2020 a constitué une année d'enrichissement exceptionnel du côté des collections des musées de la Ville de Tulle.

Cinquante-cinq objets sont venus compléter les collections existantes. Un accordéon bi-sonore, un modèle réduit de tracteur réalisé par les ouvriers de la Manu, une robe de mariée, un ensemble d'outils de Charles Chamberet...

Découvrez l'ensemble de ces objets dans le détail et en images sur le site de la ville www.agglo-tulle.fr, rubriques vie pratique, culture, musées de Tulle, découvrir les collections.

MAJORITÉ MUNICIPALE

LE COMMERCE LOCAL EN PRIORITÉ

Avec la mobilisation de nombreux agents pour appliquer les précautions sanitaires, notamment dans les écoles, la préservation des activités économiques et de l'emploi à Tulle a été l'autre priorité de la Municipalité depuis le début de l'épidémie.

Ainsi, au cours du premier confinement, la Ville a apporté une aide financière directe à tous les commerçants tullistes qui l'ont demandée, soit 156 d'entre eux, qui ont reçu chacun 1.000 €. Ce soutien a été complété par Tulle aggro. En outre, les services municipaux ont conseillé bien des commerçants afin qu'ils puissent obtenir aussi des aides de l'Etat.

Parmi les autres aides, en particulier aux restaurants, cafés et fleuristes, la Ville les a exemptés de la taxe sur les terrasses et l'occupation des trottoirs jusqu'à la fin de l'année. Et la gratuité du stationnement, totale ou partielle, a été instaurée.

VENTE À DISTANCE

Dès le début du second confinement, nous sommes allés plaider la cause du commerce de proximité auprès de la Préfète en compagnie de la Présidente de la CCI, d'un élu de la Chambre des métiers et de représentants des associations de commerçants tullistes. La vague de protestations contre la concurrence déloyale des grandes surfaces a alors permis la fermeture de leurs rayons de produits « non essentiels ».

Ce n'est pas tout. La Ville a accompagné nos commerçants de proximité pour la mise en place des dispositifs de vente à distance, par Internet ou par téléphone, le « click and collect », notamment en facilitant la mise à disposition d'un local de livraison de commandes place Gambetta. En outre, elle est à l'initiative de la création d'une plateforme tulliste de commandes par Internet.

Après la réouverture décidée par l'Etat à partir du 28 novembre, sauf pour les cafés et restaurants, la Ville a autorisé les autres commerces à ouvrir tous les dimanches jusqu'à la fin décembre.

Et puis la Municipalité a diffusé la liste de tous les restaurateurs qui pratiquent la vente de plats à emporter. Les restaurants bénéficieront en outre des bons de 20 €, à utiliser chez eux, qui seront remis aux Tullistes de plus de 67 ans, après inscription, à la place du repas des anciens qui a dû être annulé.

Bien entendu, les élus resteront aux côtés des commerçants tullistes non seulement jusqu'à la fin de l'épidémie, mais aussi au-delà car les effets risquent d'être durables.



MICHEL BOUYOU
Conseiller municipal délégué au Commerce

OPPOSITION MUNICIPALE

Chers Tullistes, soyez assurés des meilleurs vœux des membres de l'Opposition municipale pour l'année 2021. Nous consacrerons cette expression dans la continuité de la thématique du projet muséal.

LE MIROIR AUX ALOUETTES

Vous vous rappelez que lors des dernières municipales, notre liste s'était opposée à ce projet prohibitif totalement décalé par rapport à la situation financière de notre ville. Mais démocratie oblige, en mars dernier, les 2 300 votants qui ont élu le Maire sortant, décident désormais pour 15 000 habitants. Vous avez pu lire que le coût total de huit millions d'euros serait subventionné à 70%. Au sortir de la crise sanitaire, les milliards dilapidés à tout va représentent désormais une dette à la hauteur de 120% de notre PIB. Qui peut croire un seul instant que les finances publiques n'auront pas à souffrir à l'avenir de ce surendettement qui se caractérisera par une pression fiscale à laquelle nous ne pourrons échapper ? Immanquablement avec un coût de 400 000 euros par an, cet équipement viendra accentuer nos impôts fonciers sans offrir de perspectives nouvelles pour Tulle !

LA CHUTE DU CLOITRE

C'est à la lumière de la nouvelle étude de programmation urbaine qu'il faut prendre en considération la pertinence de cette infrastructure culturelle. Ce document analyse la répartition des visiteurs dans les différents musées de la ville. Vous n'en serez pas étonnés, le Musée du cloître assure à lui seul la moitié des visites culturelles sur les 20 260 entrées enregistrées. Pourtant la volonté de l'équipe en place est de faire totalement disparaître ce lieu de culture. Cette prise de position est inacceptable car elle répond en partie à des positionnements politiques passéistes. Depuis trente ans, les mandatures successives communistes et socialistes ont construit leur politique muséale sur le XIX^e et le XX^e siècles, emblématiques de la lutte des classes. Réduire l'histoire tulliste à cette lecture marxiste, c'est abolir la profondeur historique de notre cité.

EX-VOTO

Ce musée des techniques et des savoir-faire devrait continuer de remplir cette fonction de confiscation de notre mémoire collective. Des pans entiers sont passés à la trappe par simple souci électoraliste afin de valoriser un monde ouvrier que la gauche aura depuis les années 80 participé à faire disparaître ! C'est là toute l'ironie de l'Histoire, consacrer un musée aux savoir-faire industriels qui auront été sacrifiés sur l'autel de la mondialisation et du libre échangeisme, et que la gauche libérale hollandienne a accompagné avec promptitude et cynisme dans sa chute.



RAPHAËL CHAUMEIL
Elu de l'opposition tulliste

Numéros d'urgence

- Police-secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Questions sur la Covid19 : 0800 130 000 (appel gratuit)
- Enfance en danger : 119 (appel gratuit)
- Violences femmes info : 3919 (appel gratuit)
- SOS Violences conjugales Corrèze : 05 55 21 92 47



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ville de tulle - officiel

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition.

Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez désormais y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande. En cas de doute contacter le service Population :

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 151 - décembre 2020 / janvier 2021

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 8 850 exemplaires

Dépôt légal : décembre 2020



Quai de la République

Quai de la République

Somme Mée 2017

Quai Gabriel Péri

Perspectives à venir
Quai Gabriel Péri

Inscrire

Décrire

Quai

entre

Quai

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri

Quai Gabriel Péri